



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Conseil supérieur de la magistrature

Question écrite n° 97103

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, afin de connaître le nombre de sanctions prononcées pour les magistrats du siège par le Conseil supérieur de la magistrature pour l'année 2010. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles sont les sanctions qui ont alors été prononcées.

Texte de la réponse

Le nombre et les catégories de sanctions prononcées par le Conseil supérieur de la magistrature, pour les années 2005 à 2010, à l'encontre des magistrats du siège et des avis prononcés concernant les magistrats du parquet sont reportés dans le tableau joint en annexe. Ainsi entre 2005 et 2010, trente et une décisions disciplinaires ont-elles été rendues par la formation du Conseil supérieur de la magistrature compétente pour les magistrats du siège. Durant la même période, huit avis ont été rendus par la formation du Conseil supérieur de la magistrature compétente à l'égard des magistrats du parquet qui ont donné lieu à des décisions conformes du garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés.

Sanctions 2005 à 2010

	2005		2006		2007		2008		2009		2010		Total		TOTAL général
	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	S	P	
Réprimande			1						1				2	0	2
Déplacement d'office			1	1			1		1		1		4	1	5
Retrait des fonctions			1										1	0	1
Retrait des fonctions et déplacement d'office	1	1	2				1	1			3		7	2	9
Interdiction d'être nommé ou désigné dans des fonctions à juge unique et déplacement d'office									2		2		4	0	4
Abaissement d'échelon			1										1	0	1
Rétrogradation et déplacement d'office											1	1	1	1	2
Mise à la retraite d'office	1			1	1		1		1		1		5	1	6

Révocation			1		1	1				2	2		4	3	7
Cessation des fonctions			1								1		2	0	2
Total siège-parquet	2	1	8	2	2	1	2	1	6	2	11	1	31	8	
Total général	3		10		3		3		8		12		39		39

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)**Circonscription** : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire**Type de question** : Question écrite**Numéro de la question** : 97103**Rubrique** : Justice**Ministère interrogé** : Justice et libertés**Ministère attributaire** : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2010, page 13895**Réponse publiée le** : 1er mars 2011, page 2040